



Compte Rendu de la réunion de la Délégation Unique du Personnel du 25 Mars 2019

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Bertrand Clou, Joël Turchi
Kris D'Haene, HR Business Partner EMEA	
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Julie Athanassiadis	Aurore Weiss
Olivier Martinez	Fabien Foulon
Pascal Tournier	Virginie Duchemann
Carl Van Baelen	
Thierry Viard	
Délégué Syndical	
Olivier Martinez, CFE-CGC	



Ordre du jour conjoint CE et CHSCT

1. Approbation du PV de la réunion DUP du 28 Janvier 2019.
2. Information et Consultation sur le Projet final de la Charte sur le télétravail – Suite
Avis à rendre.

Ordre du jour CE

1. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir : politique de recherche et de développement technologique
2. Recours aux conventions de forfait, modalités de suivi de la charge de travail – Information et consultation
3. Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise
4. Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences : l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les orientations de la formation professionnelle – Suite -Avis à rendre



Ordre du jour conjoint CE et CHSCT

1. Approbation du PV de la réunion du 28 Janvier 2019

Le PV est approuvé.

2. Information et Consultation sur le Projet final de la Charte sur le télétravail

La DUP donne un avis favorable à l'unanimité.



Ordre du jour CE

1. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir : politique de recherche et de développement technologique

Joël Turchi présente les activités du groupe de Christophe Basso. (Présentation jointe)
La présentation commence en présentant les différents marchés ciblés et les chiffres associés. Ces chiffres n'incluent pas l'acquisition de Fairchild.

La DUP s'insurge que l'on présente en réunion plénière en mars 2019 des projections de 2015 à 2019. La DUP souhaite remettre cette présentation à une autre réunion pour avoir des chiffres à jours. Contre l'avis de la DUP, la direction souhaite continuer cette présentation.

La présentation se poursuit avec les activités techniques actuelles de cette équipe. Il n'est présenté aucune perspective sur les années à venir.

La direction indique à la DUP que si elle veut en savoir plus sur la stratégie du groupe, la DUP peut les trouver sur l'intranet de l'entreprise. La DUP répond que les informations partagées en réunion peuvent être plus complètes et même être confidentielles.

La DUP remonte aussi son inquiétude par rapport à la pérennité de cette équipe sur le site de Toulouse vu l'absence de perspective.

Bertrand Clou présente maintenant la politique de R&D de l'activité automobile du site de Toulouse :

- Points marquants de 2018 ;
- objectifs 2019 ;
- forum technologique, innovation et audit.

Le 1^{er} point marquant est la qualification IATF16949. Ensuite Bertrand présente les points marquant 2018 pour les équipes Appli, design et Test voir présentation jointe).

Bertrand Clou présente ensuite les choix de techno avec ONC18 et I4TE et les roadmaps associées.

La DUP s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas eu un développement de techno commun à Gresham entre les 2 BUs (PN et AI), le développement de ces 2 technos ayant impactées les marges en 2018.

Concernant l'objectif d'amélioration des temps de cycle de -33%, la DUP indique que ça nécessite le remplacement des démissions. Bertrand Clou indique que c'est la condition



indispensable pour remplir cet objectif. D'ailleurs d'autres sites demandent 20% de ressources en plus.

Concernant les incitations de l'entreprise pour favoriser l'innovation, les primes associées ont été augmentées.

En ce qui concerne les postes de remplacement, Bertrand indique qu'il a demandé le remplacement des départs de Loïc Cunnac (Design Engineer), Vincent Teil (Design Engineer) et Jean-Louis Harmali (Characterization Engineer).

2. Recours aux conventions de forfait, modalités de suivi de la charge de travail – Information et consultation

Il n'y a pas de changement majeur par rapport à l'année dernière.

3. Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise

La direction présente la liste des conventions et accords signés applicables à l'entreprise.

4. Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences : l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les orientations de la formation professionnelle – Suite – Avis à rendre

La présentation sur les orientations stratégiques a concerné les activités de l'équipe automobile du site de Toulouse uniquement.

Partant des faits suivants :

- rien n'a été présenté concernant le site de Vélizy ou pour les autres secteurs d'activités du site de Toulouse ;

- la présentation concernant les orientations stratégiques de l'activité automobile du site de Toulouse n'était pas à jour (un plan de recrutement a été présenté, en contradiction avec les informations de la direction du début de la réunion indiquant que toutes les offres de postes étaient gelées).

L'avis de la délégation unique du personnel est négatif.

Toulouse, le 26 mars 2019



Yolande De Busschop
Présidente

Olivier Martinez
Secrétaire de la DUP